



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 22 septembre 2011 — N° 43

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant la Journée « En ville, sans ma voiture! ».

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant M. Paul-Arthur Gendron qui a reçu un prix international des Chevaliers de Colomb.

M. Corbeil (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner les récipiendaires de l'Ordre national du mérite agricole.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant la 30^e édition de la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le Festival international de la chanson de Granby.

22 septembre 2011

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Journée de sensibilisation à l'arthrite.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) fait une déclaration concernant le 60^e anniversaire de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud.

M. Marsan (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de féliciter l'Association pour la santé environnementale du Québec et sa présidente, Mme Rohini Peris.

Mme Lapointe (Crémazie) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles qui enseignent à l'école Félix-Antoine, à Montréal.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant M. François Fournier et Mme Lise Paquette, récipiendaires de la médaille de l'Assemblée nationale.

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

22 septembre 2011

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Charest, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Conseil exécutif, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 449 -20110922)

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport d'activité 2010-2011 d'Infrastructure Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 450-20110922)

M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;

(Dépôt n° 451-20110922)

Le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;

(Dépôt n° 452-20110922)

Le rapport annuel de gestion du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) , pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 453-20110922)

22 septembre 2011

Mme Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 454-20110922)

M. Moreau, ministre des Transports, dépose :

Le rapport de l'Unité anticollusion au ministre des Transports du Québec.

(Dépôt n° 455-20110922)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 20 septembre 2011, que lui a adressée Mme Léger, whip de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Maka Kotto, député de Bourget, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale en remplacement M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque, et de la nomination de M. Guillaume Tremblay, député de Masson, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale en remplacement de Mme Véronique Hivon, députée de Joliette.

(Dépôt n° 456-20110922)

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

Puis le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec intitulé « Référendum Nunavik 2011 – Référendum sur la création du gouvernement régional du Nunavik – le 27 avril 2011 ».

(Dépôt n° 457-20110922)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Vallée (Gatineau), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 20 et 21 septembre 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 9, Loi resserrant l'encadrement des vérifications en matière de permis et apportant d'autres modifications à la Loi sur la sécurité privée.

(Dépôt n° 458-20110922)

Dépôts de pétitions

M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 456 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'hypersensibilité environnementale.

(Dépôt n° 459-20110922)

M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 77 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'information concernant la dette publique du Québec.

(Dépôt n° 460-20110922)

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 049 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le dépistage des maladies génétiques chez les nouveaux-nés.

(Dépôt n° 461-20110922)

22 septembre 2011

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 090 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le dépistage des maladies génétiques chez les nouveaux-nés.

(Dépôt n° 462-20110922)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter au 6 octobre 2011 le dépôt d'une pétition par M. Blanchet (Drummond).

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi modifiant le Code civil concernant certains cas de résiliation du bail d'un logement;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur livre vert pour une politique bioalimentaire du Québec intitulé *Donner le goût du Québec*.

Motions sans préavis

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant le Plan Nord; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

Conformément à l'article 146 du Règlement, que l'Assemblée nationale mandate la Commission de l'administration publique afin qu'elle procède à l'audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport, mardi le 27 septembre 2011 à la salle du Conseil législatif selon l'horaire suivant :

15 heures à 15 heures 30 : Présentation par M. Jacques Duchesneau;

15 heures 30 à 18 heures : Échanges avec M. Jacques Duchesneau. Que le temps soit partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés d'opposition;

QUE la Commission puisse, si elle le juge nécessaire, poursuivre ses échanges avec M. Jacques Duchesneau de 19 heures 30 à 21 heures 30;

QUE conformément aux dispositions de l'article 176 du Règlement, la commission dépose son rapport à l'Assemblée au plus tard le mardi 4 octobre 2011.

La motion est adoptée.

22 septembre 2011

M. Blanchet (Drummond), conjointement avec Mme Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant Mme Paola Ortiz; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, conjointement avec Mme Malavoy (Taillon), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 50 ans de l'Agence universitaire de la Francophonie, dont le siège est à Montréal, le plus grand réseau universitaire au monde et une des plus remarquables réalisations de la Francophonie;

Grâce à des visionnaires tels que Mgr Irénée Lussier et MM. Jean-Marc Léger et André Bachand, la coopération universitaire en langue française se déploie maintenant sur les cinq continents, forte de plus de 800 établissements membres.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 25, 26 et 27 octobre 2011 ainsi que le 1^{er} novembre 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Coalition des associations de consommateurs
du Québec

22 septembre 2011

Option consommateurs
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Association des banquiers canadiens
Fédération des chambres de commerce du Québec
Ligue des contribuables du Québec
Corporation des concessionnaires d'automobiles
du Québec
Association des marchands de véhicules d'occasion
du Québec
Association canadienne de financement et de location
Association pour la protection des automobilistes
Conseil canadien du commerce de détail
Conseil québécois du commerce de détail
M. Pierre Fortin
M. Pierre-Claude Lafond
M. Marc Lacoursière
Barreau du Québec
Chambre des notaires
Union des consommateurs
Groupe de recherche en droit international et comparé de
la consommation

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

22 septembre 2011

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition concernant la vigie relative au projet Dossier de santé du Québec; puis en séance publique afin d'entendre le sous-ministre de la santé et des services sociaux; et enfin en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et s'il y a lieu, recommandations à la suite de cette audition;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration du rapport sur la question de mourir dans la dignité.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 30 septembre 2011, M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) s'adressera à M. Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La crise agricole au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Fournier, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 25, Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix annoncé par le vendeur autorisé, soit maintenant adopté.

22 septembre 2011

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 25 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 25 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, soit maintenant adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

22 septembre 2011

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 27 septembre 2011, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 15 h 09, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 27 septembre 2011, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON